

----- Message original -----

Sujet : [INTERNET] Industrie-enquête publique - parc éolien Branfeul

De : Franck Leguede

Pour : pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

Date : 03/10/2020 00:32

industrie - enquête publique - parc éolien Branfeul

A l'attention du Commissaire enquêteur Mr

APPERE

Objet :

Observation à l'enquête publique relative au « projet d'exploitation, par la SAS PARC EOLIEN BRANFEUL, d'un parc éolien composé de 3 aérogénérateurs et d'un poste de livraison du 31 août au 3 octobre 2020

Monsieur Mr APPERE,

Voici déjà un an nous répondions à l'enquête publique concernant le parc industriel éolien de la SAUSSINAIS situé entre La Noé Blanche et MESSAC pour l'implantation de trois éoliennes de 150m ayant chacune une puissance de 3 à 3.9MW. À cette vitesse, nous n'allons plus vivre à la campagne mais bien au milieu d'une grande ZONE INDUSTRIELLE D'EOLIENNES.

Aurons-nous la chance de notre vivant, de voir un gouvernement allé aussi vite pour lancer sur l'éolien une « *étude épidémiologique prospective sur les nuisances sanitaires* » comme le recommande depuis longtemps l'ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE ?

Faut-il croire que contrairement au lobbying de l'éolien, ils n'ont pas les bons arguments ?

(cf : Rapport-sur-les-éoliennes-M-Tran-ba-huy-version-3-mai-2017)

Dans tous les cas, je tiens à féliciter le promoteur et le gouvernement d'avoir réussi à réveiller les Nautalbanais et Nautalbanaise car une brise de révolte se lève dans le village de La Noé-Blanche.

Quelle mouche les a donc piqués ?

Sept votes contre, une abstention et un vote blanc voici le résultat du positionnement de la nouvelle équipe municipale. Quel succès, je vous l'assure.

Il semblerait que vous ayez choisi un lieu trop proche de certains habitants influents ou alors peut-être est-ce le terrain qui dérange car rempli de fait historique ?

Est-ce qu'il est trop proche d'un manoir, d'une chapelle, d'un moulin, d'un plan d'eau ...

Bien sûr je préfère croire qu'ils se sont rendu-compte que les problèmes de santé publique sont plus important que la production de quelques mégawat pour sauver la France d'une pénurie électrique les jours de vents. J'attends avec impatience de connaître leurs arguments.

J'espère Monsieur le commissaire enquêteur que vous leurs demanderez les raisons de ce positionnement et que vous en ferez part dans votre compte-rendu d'enquête.

Diviser pour mieux régner !

Les parcs éoliens industriels ont réussi à relancer de nouvelles querelles entre les communes. Vous avez voté pour un projet chez nous alors nous ne prendrons pas position pour le vôtre. Histoire de bien assumer et de ne pas prendre de décision nette pour ne pas se mettre à dos les « instances » politiciennes.

Face à ces envahissements et aux difficultés pour lutter contre ces projets, les élus oublient que l'union fait la force et qu'il faut passer outre ce genre de clivage.

Les citoyens attendent de leurs élus qu'ils assument une position claire sur le sujet. Car bientôt ils devront voter pour les trois autres projets identifiés qui vont continuer à encercler nos communes ([1 sur St GANTON](#), 1 côté GUIPRY et 1 côté MESSAC). Au vu de la manne financière, je ne doute pas un instant que d'autres projets suivront.

Nombres d'experts et d'organismes ont démontrés et expliqués en haut lieu de l'état qu'il serait plus urgent de dépenser l'argent publique dans la non consommation comme par exemple en améliorant d'abord l'isolation des bâtiments et l'économie d'énergie. Des orientations en ce sens sont prises mais elles sont bien trop timides. Un investissement massif et rapide en ce sens permettrait de mieux définir les besoins énergétiques nécessaires et donc les moyens énergétiques à mettre en œuvre pour le futur.

Quel bon père de famille ou dirigeant d'entreprise investirait dans un moyen de production qui ne fonctionne en moyenne qu'un jour sur quatre ?

Malgré notre désespérance sur ce sujet, nous voulons encore croire que cette procédure d'enquête publique puisse faire changer les choses et les opinions. Que vous resterez intègre face à la pression que met le gouvernement et le lobbying de l'éolien.

Par le biais de cette déposition, nous venons donc vous affirmer notre refus à ce projet.

Veillez agréer Monsieur nos sincères salutations.

Mr et Mme LEGUEDE